

Liberté Égalité Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 05/08/24

A31- Travaux de réfection de chaussée et d'ouvrage d'art à hauteur de Dommartin-lès-Toul, Chaudeney-sur-Moselle et Toul (54) par la DIR Est

Du lundi 26 août au vendredi 20 septembre 2024, la direction interdépartementale des Routes Est (DIR Est), pour le compte de l'État, va procéder à des travaux de réfection de chaussée et d'ouvrage d'art à hauteur de Dommartin-lès-Toul, Chaudeney-sur-Moselle et Toul (54) sur l'A31.

Ces travaux se réaliseront en 3 phases successives.

Phase 1 - du 26 août au 13 septembre entre l'échangeur n°14 de Verdun - Croix de Metz (dit de la Queue de chat) et l'échangeur n°13 - Chaumont/Dijon - Toul-Valcourt :

- un basculement de la circulation du sens Nancy → Paris sur le sens opposé, chaque nuit entre 20h30 et 6h30, du lundi soir au vendredi matin,
- la fermeture dans le sens Nancy → Paris
 - o des accès à l'aire de service de Dommartin-lès-Toul, entrée et sortie,
 - de la sortie et l'entrée de l'échangeur n°14 Verdun Croix de Metz (dit de la Queue de chat).

Phase 2 - du 16 septembre à 20h30 au 20 septembre à 6h30 entre l'échangeur n°14 de Verdun - Croix de Metz (dit de la Queue de chat) et l'échangeur n°13 Chaumont/Dijon - Toul-Valcourt :

- un basculement de la circulation du sens Nancy → Paris sur le sens opposé 24h/24h,
- la fermeture dans le sens Nancy → Paris de l'entrée sur A31 de l'échangeur n°14 Verdun Croix de Metz (dit de la Queue de chat).



Liberté Égalité Fraternité

Phase 3 - du 23 septembre à 10h au 27 septembre à 6h30 entre l'aire de service de Dommartin-lès-Toul et l'échangeur RN4 Toul Vaucouleurs (RD960) :

- un basculement de la circulation du sens Nancy → Paris sur le sens opposé 24h/24h,
- la fermeture dans le sens Nancy → Paris :
 - o des accès à l'aire de service de Dommartin-lès-Toul, entrée et sortie,
 - de la sortie l'échangeur n°13- Chaumont/Dijon Toul-Valcourt
 - ∘ de la bretelle A31 Dijon → Paris du réseau APRR

Des déviations seront mises en place via les échangeurs les plus proches.

Une interdiction aux transports exceptionnels de plus de 30 mètres de long, et à ceux de plus de 3,50 mètres de large pour l'ensemble des trois phases de travaux.

Consciente des désagréments liés à ce chantier, la DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension. Elle leur recommande la plus grande prudence et la modération de leur vitesse sur les déviations.

Contact presse :

Bureau Management et Communication communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr Tél: 06 19 18 05 57 / 06 61 85 18 66



